# Cahier des charges d’Organisation d’un Tournoi de FLYBALL

Type de Tournoi : TOURNOI TRAINING'FLY

**1 – pReAMBULE**

Ce cahier des charges a été établi par la CNEAC dans le but d'aider les organisateurs d'un tournoi de FLYBALL.

Un club qui demande ou accepte l'organisation d'une telle rencontre doit se donner les moyens de réussir pleinement la manifestation, par respect pour les concurrents, le public, la discipline et le juge ou les commissaires.

Les CTT veilleront au respect du présent cahier des charges par les clubs organisateurs.

Ce cahier des charges faisant référence au règlement de flyball, les organisateurs se muniront du règlement de flyball en vigueur pour l'installation des rings, la préparation du matériel et l'organisation générale du tournoi. Ils garderont ce document à disposition durant la compétition.

Le Groupe de Travail flyball informe que:

* des projets sont en cours d'élaboration, que des formations de commissaires seront mises en place et que certains termes du règlement de flyball seront modifiés pour correspondre à ce cahier des charges.
* le terme "juge" est uniquement réservés aux juges de flyball SCC et aux juges de flyball FCI
* les personnes ayant l'autorisation de la CNEAC d'arbitrer un tournoi de flyball autres que les juges de flyball SCC ou FCI sont nommés "commissaires principaux"
* les termes "juges de lignes" et "juges de box" sont notifiés dans ce cahier des charges en "commissaires de lignes" et "commissaires de box"

|  |
| --- |
| **Certains points du règlement de flyball en vigueur depuis le 1er janvier 2016,**  **ainsi que le logiciel PROGESCO FLYBALL**  **nécéssitent et nécéssiteront régulièrement des mises à jour.**  **Tout règlement se devant d'être respecté, nous invitons les CTT, les organisateurs, les juges et les commissaires à se rapprocher des membres du Groupe de Travail Flyball pour toutes questions, demandes particulières ou précisions sur le règlement, pour l'organisation et/ou l'arbitrage d'un tournoi**  **gtflyballfrance@gmail.com** |

**2- PRESENTATION**

* Les Tournois Training'Fly sont organisés pour faciliter l'accessibilité des tournois au plus grand nombre de compétiteurs débutants et expérimentés.
* Ces tournois sont une mise en situation pour les commissaires principaux stagiaires qui pourront arbitrer ces compétitions.
* Les demandes d'organisation se feront selon le même processus que les CAESC ou Pass-Flyball
* le règlement Flyball de la SCC en vigueur à date du tournoi sera respecté en dehors des particularités citées dans le paragraphe ci-dessous "4) MOYEN "
* Les tournois Training'Fly doivent pouvoir être organisés facilement quelque soit le nombre de participants sans pour autant être budgétairement déficitaire pour les organisateurs.
* Les montants des frais d'engagement seront établis par équipe quelque soit le nombre de réservistes et incluant la redevance à reverser à la SCC. Ils seront calculés au plus juste selon un budget prévisionnel incluant les éventuels frais de location de chrono électronique et/ou d'indémnisation des juges.
* Les montants des frais d'engagement au tournois Training'Fly ne pourront pas excéder les montants des frais d'engagement des tournois classiques.
* Les tournois Training'Fly pourront être jugés
  + par les juges de flyball de la SCC,
  + par les juges de flyball étrangers de la FCI,
  + par les commissaires principaux de flyball titulaires ou stagiaires de la SCC.

**3 - OBJECTIFS:**

*Pour les chiens expérimentés:*

* autoriser les aides artificielles et humaines
* travailler la vitesse
* optimiser les départs et les croisements
* perfectionner le turnbox
* travailler la relance d'un chien en cas de faute
* etc...

*Pour les participants expérimentés:*

Pour les conducteurs:

* travailler les positions dans la zone de lancement
* travailler les relances
* etc...

Pour tous les membres de l'équipe  apprendre à tenir les différents rôles:

* aides à la prise de terrain
* préposé à la flybox
* coach et aide-coach
* ramasseur de balle
* commissaire de box
* commissaire de ligne

*Pour les chiens débutants:*

* autoriser les aides artificielles et humaines
* découvrir l'ambiance tournoi
* découvrir, pour certains, les courses en paralèlle
* etc...

*Pour les conducteurs débutants:*

* pouvoir conduire un chien expérimentés de son équipe avec l'aide du conducteur habituel
* travailler les placements, la gestion des départs et/ou des croisements,
* travailler l'accompagnement du chien dans la zone de lancement, la réception du chien, le tout sans géner ses coéquipiers
* travailler la relance d'un chien en cas de faute
* etc...

NOTA:

**Une équipe peut être composée à la foi de compétiteurs (chiens et/ou humains) débutants et expérimentés**

**4 - MOYENS:**

Un filet central séparant les deux lignes de courses (minimum la longueur total de 30m) est mis en place par les organisateurs.

Ce filet peut être enlevé momentannément lors d'une course durant le tournoi, si et seulement si les deux équipes qui s'affrontent à ce moment là sont d'accord pour courir sans filet central. Dans ce cas, c'est à charge des membres de ces deux équipes d'enlever le filet central pour leur course, puis de le remettre pour la course suivante.

*aides artificielles apportées par les équipes:*

* haies, triangles, boudins/frites pour l'aide au turnbox et aux foulées
* filets entonnoir entre la 4ème haie et la box
* filet entonnoir de la 1ère haie vers le départ
* filet canalisant le long de la ligne des haies
* etc...

*aides humaines:*

* le nombre de personnes pouvant intervenir pour aider un chien durant sa course n'est pas restreint
* ces personnes ont le droit de se trouver tout le long de la ligne de course entre la flybox et le départ ou dans la zone de lancement
* les aidants peuvent être statique ou courir avec le chien
* le préposé à la flybox n'est pas considéré comme une aide humaine et son attitude devra être en fonction du respect du règlement.

*ce qui n'est pas autorisé:*

* les chiens tenus en laisse, par le collier ou par le harnais pendant leur course
* les friandises sur toutes la surface des rings
* l'intervention de toute aide artificielle et/ou humaine externe à l'équipe sans l'autorisation du coach (ou capitaine ou responsable) de l'équipe

**2 ‑ LIEU de la RENCONTRE**

**la rencontre se déroulera sur le terrain du club organisateur ou sur des structures mises à sa disposition (terrain de sport, aire gazonnée, salle de sports…) :**

C'est le club, donc son président et l'ensemble du comité qui sont responsable de l'organisation matérielle de cette rencontre. Ils veilleront à avoir le matériel et le personnel nécessaire conformément aux prescriptions du présent cahier des charges et du règlement de flyball.

**3 ‑ PRÉPARATION D'UNE RENCONTRE**

**a) Mise au calendrier de la Rencontre :**

La date de la Rencontre est fixée avec l'accord du C.T.T. qui demandera l’aval de la Société Canine Régionale, avant d’aviser le secrétariat de la CNEAC.

Les demandes d'organisation se feront selon le même processus que les [CAESC](http://activites-canines.com/education-ecole-du-chiot/caesc/) ou [Pass-Flyball](http://activites-canines.com/flyball/pass-flyball/).

**b) Inscription des équipes:**

* Les conducteurs des chiens, membres d'un club canin affilié SCC, devront être titulaire d'une licence CNEAC de l'année en cours.
* les chiens participants, issus des clubs canins affiliés SCC, devront être titulaires d'une licence CNEAC de l'année en cours
* les membres des équipes, autres que les conducteurs de chiens, doivent être membres d'un club canin affilié SCC.
* les chiens participants, issus des clubs canins affiliés SCC doivent être titulaire du CAESC - **le PASS-FLYBALL n'est pas obligatoire**

Pour les compétiteurs étrangers:

* Les compétiteurs étrangers doivent créer un [compte non SCC](http://sportscanins.fr/calendrier/licence_ajout_nonscc.php). Afin de pouvoir s'inscrire à ces tournois via l'[Espace CNEAC](http://sportscanins.fr/calendrier/mon_espace_cneac.php).

**c) Choix du Jury :**

Les organisateurs pourront faire le choix:

* d'un juge de flyball SCC via la liste officielle sur le site de la CNEAC (<http://activites-canines.com/flyball/annuaire/juges-flyball/>)
* ou d'un juge de Flyball FCI (voir doc : *demande d'autorisation d'invitation d'un juge étranger*)
* ou d'un ou plusieurs commissaires principaux de flyball de la SCC. Ceux-ci pourront être titulaires ou stagiaires.

En cas de choix d'un juge:

Ils éviteront de contacter plusieurs juges en même temps.

Suite à un premier contact avec le candidat juge et dans le cas d'une réponse positive, les organisateurs devront confirmer officiellement leur invitation par tous moyens écrits, informatique ou papier, en précisant:

* les coordonnées des organisateurs (Club, Président, responsable organisation)
* le lieu, la date et les horaires de la manifestation
* le type de tournoi
* les particularités (nombre de ring, nombre de juge ainsi que leurs noms,...)
* le type de matériel de chronométrage (manuel ou éléctronique)
* une demande de retour par courrier de la part du juge (papier ou informatique) avec ses coordonnées, ses horaires d'arrivée et de départ, son moyen de locomotion

par retour de courrier, ils demanderont au juge:

* ses horaires d'arrivée et de départ
* son moyen de locomotion
* s'il sera accompagné
* si un hébergement et à prévoir par les organisateurs

Particularité pour l'invitation des juges étrangers:

<http://activites-canines.com/?ufaq=comment-faut-il-faire-pour-inviter-un-juge-etranger>

en cas de choix de commissaire(s) principal(aux):

Suite à un premier contact avec le(s) candidat(s) commissaires principal(aux) et dans le cas d'une réponse positive, les organisateurs devront confirmer officiellement leur invitation par tous moyens écrits, informatique ou papier, en précisant:

* les coordonnées des organisateurs (Club, Président, responsable organisation)
* le lieu, la date et les horaires de la manifestation
* le type de tournoi
* les particularités (nombre de ring, nombre de juge ainsi que leurs noms,...)
* le type de matériel de chronométrage (manuel ou éléctronique)
* une demande de retour par courrier (papier ou informatique) de la part du juge avec ses coordonnées, ses horaires d'arrivée et de départ

**d) Terrain :**

Pour la préparation des rings, se rapporter au règlement :

- paragraphe "Section 1.05 Préparation du terrain"

- ANNEXE 1: Préparation du ring

La reconnaissance des lignes de courses se fera soit par des panneaux avec inscription des lettres "A" et "B", soit par des signalétiques couleurs. Pour une concordance nationale et internationale, il est souhaitable de respecter les codes couleurs rouge et bleu.

prévoir une ouverture pour l'entrée des équipes 

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| LIGNE "**A**" ou SIGNALETIQUE  zone de lancement  avec sortie des équipe | de couleur **ROUGE**  zone de course | Zone  Flybox | Zone pour le matériel  des équipes |
| LIGNE "**B**" ou SIGNALETIQUE  zone de lancement  avec sortie des équipe | de couleur **BLEU**  zone de course | Zone  Flybox |

prévoir une ouverture pour l'entrée des équipes 

**e) Espace de mesure:**

Cf explications et documents à télécharger sur le site de la CNEAC:

* **Procédure de mesure au cubitus**<http://activites-canines.com/download/33601/>
* **Fiche de transmission mesure au cubitus**<http://activites-canines.com/download/33440/>
* **Fiche de suivi mesure au cubitus**<http://activites-canines.com/download/33600/>

**f) Matériel et Equipement :**

**Sur le terrain:**

* Selon l'importance de la manifestation et le contexte, pour le breefing des capitaines et pour l'appel aux concurrents une sonorisation avec 1 micros pourra être un plus,
* 2 tables et 4 chaises (ou 2 bancs) disposées au bord de chaque ligne au niveau de la ligne de départ/arrivée
* 2 chaises pour les commissaires de box disposées au bord de chaque ligne entre la 4ème haie et l'emplacement des flybox
* 2 chaises ou bancs placés à l'arrière des paroies pour la pose des seaux de balles
* 1 filet de séparation d'une longueur de 30m minimum
* 8 haies de flyball, ainsi qu'un stock de lattes de rechange. Le club organisateur peut demander à un club participant de bien vouloir rapporter des haies de rechange pour avoir un stock en cas de casse. En cas de détérioration des haies, c'est au club organisateur de remplacer ou de rembourser le matériel emprunté.
* 2 paroies arrières,
* 2 chronomètres marquant les temps au 100e de seconde ou un système de chronométrage éléctronique
* 4 piquets de départ ou les panneaux avec détecteurs du chronomètres éléctronique
* de quoi marquer au sol la ligne d’arrivée/départ ainsi que les repères du positionnement du matériel (aérosol fluo, plaquettes clouées/fixées dans le sol, etc…)
* la signalisation de la ligne A et celle de la ligne B, soit par panneaux avec les lettres correspondantes, soit par signalétique de couleur rouge pour la ligne A et bleu pour la ligne B
* Un système de marquage au sol pour le métrage de la zone de lancement (plaquettes clouées/fixées au sol, sangle de camion avec métrage, aérosol fluo, numéro d'agility, etc...). Ce marquage pourra être placé soit au milieu de la zone de lancement, soit de part et d'autre des lignes de courses. Dans tous les cas, il ne devra pas présenter de risque de chute pour les chiens et les conducteurs de chiens.
* Des barrières ou clôtures délimitant le pourtour du ou des rings. L'arrière de la zone de lancement pourra rester non clôturée.

**pour le secrétariat :**

* 1 tableau d'affichage du programme, des passages et des résultats (env. 3 x 2 m),
* des feuilles de terrainà imprimer via PROGESCO

**g) Personnel à prévoir:**

** Afin de limiter le nombre de bénévoles,**

**de renforcer l'esprit d'équipe de la discipline flyball**

**et l'investissement de tous les participants,**

**LES RÔLES des AIDES BENEVOLES des ORGANISATEURS**

**pourront être tenus par les membres volontaires des équipes participantes.**

* 1 responsable de la Rencontre chargé de l'organisation générale
* 1 secrétaire de terrain
* 1 responsable de l'appel aux concurrents
* 4 chronométreurs en cas de **chronométrage manuel**
* 1 à 2 personnes responsables de l'installation et du suivi du fonctionnement du chronomètre en cas de **chronométrage éléctronique**
* **la fonction des commissaires de box:** sera tenues par un membre de chaque équipe ayant courru lors de la course précedente de celle qui va être courrue. La personne désignée est en général la même personne qui tient la fonction de préposé à la flybox, mais cela peut être toutes autres personnes de l'équipe. Le responsable de l'équipe désignera une(des) personne(s) de son équipe qui est(sont) le plus à même à tenir ce rôle et se chargera de former cette(ces) personne(s).
* **La fonction des commissaires de lignes:** Cette fonction nécéssite une formation plus accrue. Cette formation fait parti des projets qui sont en cours de création par les membres du GT Flyball (novembre 2019).

Jusqu'à nouvel ordre, les fonctions de commissaires de lignes seront tenues soit par des bénévoles spécialement désignés par les organisateurs, soit par des participants sous la même forme que les rôles de commissaire de box. Les personnes désignées seront formées par le responsable de la rencontre au plus tard la veille de cette compétition. Le jour-même, ils seront épaulées par les juges et le responsable de la rencontre.  
**Dès mise en place de cette formation**, elle sera proposée afin que chaque équipe puisse présenter des candidats qui pourront être officiellement titulaires du titre de "commissaire de ligne de flyball CNEAC" et arriver progressivement au système ci-dessous:

Lors de l'inscription des équipes, le capitaine indique via PROGESCO le ou les commissaires de lignes titulaires membres de son équipe. Les organisateurs mettront en place un roulement pour la tenue de ces fonctions.

NB:Aucune équipe ne pourra refuser de mettre à disposition un membre de son équipe pour tenir ces rôles. Chacun devra faire preuve de bonne volonté. le responsable de la rencontre établira un roulement qui peut être supervisé par les juges et commissaires principaux.

**4 - DEROULEMENT de la COMPETITION:**

le règlement Flyball de la SCC en vigueur à date du tournoi sera respecté en dehors des particularités ci-dessous:

* les équipes donneront un temps de référence à l'inscription. Pour les équipes débutantes ou n'ayant pas de moyen d'effectuer des chronométrages éléctroniques, ce temps de référence pourra être approximatif et ne sera pas sanctionné par un temps limite (breakout) dans aucune division.
* Les organisateurs définiront à l'avance si le tournoi est ouvert aux équipes de 2 chiens ou de 3 chiens ou de 4 chiens. Un seul choix sera possible et il sera le même pour toutes les équipes qui s'inscrivent.
* Rappel:
  + équipe de 2 chiens + 1 réserviste
  + équipe de 3 chiens + 1 ou 2 réservistes
  + équipe de 4 chiens + 1 ou 2 réservistes
* un record de vitesse ne pourra pas être homologué lors d'un Tournoi Training'Fly
* un temps de 3mn mimimum sera autorisé pour la prise de terrain
* les aides artificielles et humaines citées précédemment sont autorisées
* dès mise en place de l'épreuve de Round Robin (RR) dans le logiciel PROGESCO,les organisateurs pourront faire le choix des épreuves. Ils choisiront 2 épreuves parmis les 3 existantes: l'épreuve Speed Trial (ST), l'épreuve Round Robin (RR), l'épreuve Simple ou Double Elimination (SE ou DE)
* Lors de l'épreuve Speed Trial (ST), le nombre de manches à courir est de 3
* Lors de l'épreuve Round Robin (RR), le nombre de manches à courir est de 4
* le nombre de courses pour les épreuves de ST ou de RR sera établi pour chaque épreuves selon le nombre de divisions et les conditions climatiques. Ce nombre de courses ne devra pas excéder 4 courses pour ces 2 épreuves.
* l'épreuve Simple Elimination ou Double Elimination se jouera toujours après le ST ou le RR.

Explications des épreuves:

section 3.01 du règlement: le Round Robin

*Cette épreuve a pour objectif de remporter le maximum de course. le coach, les aides de terrains et les conducteurs travailleront la compréhesion des consignes, la lecture de la rampe des lumières des fautes et l'observation de l'équipe adverse pour remporter un maximum de courses*

section 3.02 du règlement: Le Speed Trial

*Cette épreuve a pour objectif d'avoir le meilleurs temps de sa division.*

*Cependant lors d'un tournoi Training'Fly, les équipes peuvent tout autant essayer d'avoir le meilleur temps de leur division ou essayer de battre leur propre chrono.*

section 3.03 du règlement: La Simple ou Double Elimination

*Cette épreuve a pour objectif de constituer au mieux son équipe en intervertissant les chiens afin d'éliminer le plus possible d'équipes adverses pour arriver en final. Dans cette épreuve, le coach pourra développer sa stratégie de jeu, perfectionner la connaissance des capacités des chiens et des conducteurs de son équipes et comprendre l'utilité des chiens réservistes.*

**5 - CLASSEMENT ET REMISE DES PRIX:**

Un classement par épreuve et par division sera annoncé à l'issue de la compétition.

**Chaque équipe, quel que soit leur classement, se verra remettre un lot de récompenses de valeur approximativement égale.  
Le but étant de récompenser et d'encourager autant une équipe rapide et performante, qu'une équipe débutante ayant encore besoin de perfectionnement.**

**6 – CLÔTURE DE LA RENCONTRE:**

Les organisateurs devront faire parvenir les résultats de la compétition au responsable du GT Informatique

**En cas de juge étranger, c'est au club organisateur de se charger de faire parvenir au secrétaire général de la CNEAC le montant correspondant à la redevance de la SCC**

**7 ‑ ANNONCE DE LA RENCONTRE**

Pour le public:

* Par la presse locale et spécialisée,
* Par affichage,

Pour les concurrents:

* Sur le site [https://sportscanins.fr](https://sportscanins.fr/) – onglet *"gérer mes évènements"*:
  1. onglet: *"informations à destination des concurrents"* : informations pratiques, horaires, restaurations, etc..., ou toutes autres spécificités.
  2. onglet *"page internet du club concernant l'organisation du concours"* : lien vers un site internet ou vers les pages des réseaux sociaux de l'évènement

**8 ‑ ASSURANCES :**

* Le Club Organisateur veillera à ce que son assurance "Responsabilité Civile" prévoie bien l'extension pour l'organisation d'une manifestation et couvre les risques encourus par le personnel officiant.
* Les conducteurs des chiens, membres d'un club canin affilié SCC, devront être titulaire d'une licence CNEAC de l'année en cours.
* les chiens participants, issus des clubs canins affiliés SCC, devront être titulaires d'une licence CNEAC de l'année en cours
* les membres d'une équipe d'un club canin affilié SCC, autre que les conducteurs de chiens, doivent être à jour de leurs cotisations à un club canin affilié SCC.
* Les concurrents étrangers, faisant parti intégrante d'une équipe quels que soient leurs rôles, doivent pouvoir présenter soit une licence/assurance, soit une attestation de responsabilité civile. Dans les deux cas, l'assurance doit couvrir les participants durant les activités de compétitions canines en France.

**9 ‑ DÉMARCHES ADMINISTRATIVES :**

Le Club Organisateur veillera à faire toutes les demandes d'autorisation et démarches administratives nécessaires

**- Auprès de sa Société Canine Régionale,** en demandant la mise au calendrier de la Rencontre (voir paragraphe calendrier).

## - Auprès de la Direction des Services Vétérinaires, selon les directives de chaques régionales

**10 ‑ OBLIGATIONS DU CLUB ORGANISATEUR :**

Le Club organisateur s'engage à mettre tout en oeuvre

* pour que la Rencontre se fasse dans l'esprit même de la discipline et avec le souci de promouvoir le Flyball, de respecter la charte de déontologie des disciplines sportives de la SCC gérées par la CNEAC.
* pour faire respecter le Règlement Flyball de la SCC en vigueur et à se conformer au présent cahier des charges.
* pour mettre à la disposition du candidat-juge et/ou du commissaire principal, le personnel et le matériel nécessaires au bon déroulement de la Rencontre,

Le Club organisateur ainsi que le CTT pourront se rapprocher des membres du GT Flyball pour toutes demandes particulières et pour toutes explications techniques quant à l'organisation d'une telle rencontre.

**11 - ANNULATION D'UNE RENCONTRE :**

Si une rencontre est annulée, le Club organisateur doit en informer, **dès que possible**:

Le Candidat-Juge pressenti,

Les concurrents inscrits,

La Société Canine Régionale concernée,

La CNEAC